

**COMPTES CONSOLIDES
GROUPE SPINEWAY**

AU 30/06/2022

Bilan annuel consolidé

ACTIF (K€)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Immobilisations incorporelles	2 492	2 044
<i>Dont écart d'acquisition</i>	507	507
Immobilisations corporelles	543	384
Immobilisations financières	4 482	4 513
Actifs immobilisés	7 517	6 941
Stocks et en-cours	2 708	2 415
Créances clients et comptes rattachés	2 110	1 673
Actifs d'impôts différés	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	1 119	649
Disponibilités	15 254	13 890
Actifs circulants	21 191	18 627
Total actif	28 708	25 568

PASSIF (K€)	30 juin 2022	31 décembre 2021
Capital social	2 197	1 576
Primes d'émission	22 746	21 617
Réserves	-3 011	-730
Résultat de l'exercice	-803	-1 583
Ecarts de conversion	374	-
Total capitaux propres, part du groupe	21 503	20 880
Total Capitaux Propres	21 503	20 880
Autres fonds propres		
Provisions	210	176
Emprunts et dettes financières	4 425	2 398
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 256	1 207
Dettes fiscales et sociales	994	863
Passifs d'impôts différés	-	-
Autres dettes et comptes de régularisation	321	44
Total dettes	7 205	4 688
Total passif	28 708	25 568

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
Chiffre d'affaires	4.1	3 113	1 885
Reprise sur provisions		214	82
Autres produits	4.2	108	139
Production immobilisée		383	447
Autres produits d'exploitation		705	669
Achats et variations de stocks		-1 036	-505
Autres achats et charges externes		-1 329	-995
Impôts et taxes		-46	-29
Charges de personnel		-1 874	-1 091
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-188	-262
Dotations aux provisions et dépréciations		-176	-133
Autres charges		-40	-23
		-	-
Charges d'exploitation		-4 689	-3 038
Résultat d'exploitation		-871	-483
Produits financiers		154	106
Charges financières		-29	-37
Résultat financier	4.3	125	70
Résultat courant avant impôt		-747	-414
Produits exceptionnels		-	2
Charges exceptionnelles		-56	-205
Résultat exceptionnel	4.4	-56	-203
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat des sociétés intégrés		-803	-617
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat consolidé		-803	-617
Résultat groupe		-803	-617
Résultat hors-groupe		-	-
Résultat par action (€/action)	4.5	-0,00000005	-0,0001
Résultat dilué par action (€/action)	4.5	-0,00000005	-0,0001

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (k€)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Titres de l'entreprises consolidante	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2020	4 632 759 445	463	10 029	13 663	-14 105	-29	-1	10 018	-	10 018
Affectation du résultat 2020				-14 105	14 105			-		-
Résultat net					-1 583			-1 583		-1 583
Augmentation de capital	11 127 538 097	1 113	11 587					12 700		12 700
Reduction de capital								-		-
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle								-		-
Autres variations			1	-256		-6		-261		-261
Situation au 31 décembre 2021	15 760 297 542	1 576	21 617	-698	-1 583	-35	-1	20 875	-	20 874
Affectation du résultat 2021				-1 583	1 583			0		-
Résultat net					-803			-803		-803
Augmentation de capital	6 213 624 332	621	1 129					1 750		1 750
Reduction de capital								0		0
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle								0		0
Ecart de conversion				-374		374		0		0
Autres variations				-339		18		-321		-321
Situation au 30 juin 2022	21 973 921 874	2 197	22 746	-2 994	-803	357	-1	21 501	0	21 500

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (K€)	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net consolidé	-803	-617
Amortissements et provisions (hors stocks)	172	322
Charges sans impact sur le résultat	-25	192
Plus ou moins-value de cession		
Capacité d'autofinancement	-656	-103
Variation des stocks	-277	-125
Variation créances clients	-1 194	-227
Variation autres créances / autres dettes	51	-463
Variation dettes fournisseurs	806	317
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	-1 270	-601
Acquisition d'immobilisations	-1 191	-727
Cessions d'immobilisations	-	187
Incidence des variations de périmètres		-555
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-1 191	-1 095
Augmentations principalement liées au capital et emprunts obligataires	4 000	11 500
<i>Augmentation de capital (nette des frais d'augmentations de capital)</i>	1 750	11 500
<i>Emprunts obligataires émis</i>	4 000	11 500
<i>Emprunts obligataires intégrés au capital</i>	-1 750	-11 500
<i>Augmentation des comptes courants</i>	0	
<i>Divers financements obtenus et remboursés sur l'exercice</i>	-	
Instruments de trésorerie nets (MCNE et Billets de trésorerie)	-71	-93
Autres remboursements	-152	-165
<i>Dont encaissement de nouveaux d'emprunts</i>	-	-
<i>Dont remboursement d'emprunts auprès d'établissements de crédit</i>	-133	-139
<i>Remboursement tiers COFACE</i>	-19	-26
<i>Divers remboursements</i>		
<i>Incidence variation de périmètre</i>		0
Augmentation (diminution) des avances remboursables FEDER		
Remboursement des comptes courants		
Actions propres	0	
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 777	11 243
Incidence des variations des cours des devises	47	-94
Variation de la trésorerie	1 363	9 453
Trésorerie d'ouverture	13 890	4 857
Trésorerie de clôture	15 254	14 310

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du groupe SPINEWAY portent sur la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022.

Tous les montants sont exprimés en millier d'euros sauf mention contraire.

Les comptes consolidés ont été constitués comme si le groupe avait toujours existé.

Ce document est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY INC et la société DISTIMP qui a été acquise le 25 juin 2021 (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Spineway SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 484 163 985. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Spineway Inc est une société de droit américain, créée le 1^{er} août 2016, au capital de 500 K\$ dont le siège social est situé au 990 Biscayne Blvd, à Miami, en Floride, aux États Unis.

La société DISTIMP est une société par actions simplifiée unipersonnelle, de droit française, filiale du Groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 843 516 782. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Le Groupe est spécialisé dans les implants du rachis. Il conçoit, développe et commercialise une gamme d'implants chirurgicaux de pointe utilisés à tous les niveaux de la colonne vertébrale (lombaire, thoracique et cervicale).

L'utilisation de ces implants chirurgicaux est indiquée par des chirurgiens spécialisés en orthopédie ou neurochirurgie, après diagnostic de pathologie sévère nécessitant une intervention chirurgicale de correction et de stabilisation de la colonne vertébrale de leurs patients.

1.2 Évènements marquants du 1^{er} semestre 2022

- Un 1^{er} semestre 2022 dynamique

Le Groupe Spineway totalise un chiffre d'affaires de 3,1 M€ (+65% par rapport au S1 2021) au titre du 1^{er} semestre 2022. Cette belle performance permet au Groupe de dépasser de 19% le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019 (avant crise) qui s'élevait à 2,6 M€.

L'Amérique Latine, zone historique du Groupe, demeure prépondérante avec un chiffre d'affaires de 1,5 M€ et des ventes qui progressent de 72% sur ce 1er semestre 2022.

La zone Europe, en hausse de 106% par rapport au S1 2021 avec un chiffre d'affaires de 0,9 M€, bénéficie pleinement des synergies mises en place avec la société Distimp notamment en France désormais seconde zone du Groupe.

Au cours du 2ème trimestre 2022, le Groupe profite également de bons résultats au Moyen-Orient (+96%) et réalise sur le S1 2022 un chiffre d'affaires de 0,4 M€ sur cette zone, en progression de +171% par rapport à l'année 2021.

Sur le semestre, le Groupe a pu en effet mettre en avant les produits issus de l'intégration de la société Distimp qui viennent compléter les gammes déjà existantes de Spineway. Ces nouvelles gammes représentent désormais 22% du CA du Groupe bien que non encore déployées sur l'ensemble des territoires. Les gammes historiques Mont-Blanc et Mont-Blanc MIS contribuent pour leur part à 57% du CA Groupe sur le 1er semestre 2022.

- Renforcement des fonds propres

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de janvier 2022 à fin juin 2022 a engendré une augmentation de capital de 621 362.40 d'euros par la création de 6 213 624 332 actions de 0,0001 euro chacune et une prime d'émission de 1 128 638 euros.

Le capital au 30 juin 2022 est composé de 21 973 921 874 actions de 0,0001 euro chacune, il s'élève à 2 197 392.17 euros.

- Participation IMS

À la suite de difficultés de mise en œuvre du versant opérationnel consécutives à une prise de participation au capital d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique, le groupe SPINEWAY avait initié une procédure devant le tribunal arbitral de Genève. Celui-ci a rendu sa sentence en date du 20 Janvier 2022 en faveur de la Société Spineway. INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS) est ainsi condamnée à verser à Spineway l'intégralité du prix d'acquisition des titres soit 4 160 k€ majoré des intérêts au taux légal à compter du 23 octobre 2019 et à lui rembourser 105 k€ au titre des frais d'arbitrage déjà pris en charge directement par Spineway. La société IMS n'a pas exercé de recours dans les délais impartis de 30 jours. Cette sentence est soumise à des procédures de recouvrement dans les pays où est implanté le groupe IMS.

A ce jour, il n'existe aucun indice de perte de valeur des titres IMS.

1.3 Évènements marquants de l'exercice 2021

- Évolution du Groupe en contexte COVID

Dans un contexte toujours perturbé par la pandémie, Spineway clôture l'exercice 2021 avec un chiffre d'affaires de 4,3 M€ en croissance de 27% par rapport à 2020, porté par une bonne dynamique

commerciale concrétisée par un 4ème trimestre à 1,3 M€ en progression de +26% par rapport à l'an passé.

Cette croissance bénéficie tout particulièrement de la bonne orientation des ventes des zones historiques du Groupe. Ainsi, l'Amérique Latine enregistre un chiffre d'affaires de près de 2 M€ en amélioration de + 33% par rapport à l'exercice 2020 et ce malgré une situation toujours compliquée ; tandis que les ventes en Asie s'inscrivent à 1 M € en croissance de 19% par rapport à 2020.

Par ailleurs, bénéficiant des premières synergies commerciales avec la société Distimp, les ventes en Europe s'établissent à près d'1 M€ et progressent de + 38% par rapport à l'an passé.

- Poursuite de la sécurisation du financement grâce au contrat NEGMA (cf 3.9) et à l'obtention de 100% des PGE dont le remboursement a été différé d'un an

Ce contrat conclu en octobre 2019 avec Negma GROUP LTD par émission d'OCA avec BSA attachés pour un montant total potentiel de 40 millions d'euros correspondant à 16 000 Bons d'émission d'ici à septembre 2022 (suite à la prolongation du contrat initial arrivant à échéance à juin 2022) a pour objet de financer des projets de rapprochement capitalistique et accompagner sa stratégie mais aussi de supporter les besoins de trésorerie liés à l'activité courante notamment en lien avec la pandémie actuelle.

Il reste à la date du présent rapport 13.3 M€ de financement additionnel au titre de ce contrat qui a permis un apport en trésorerie de 18.7 M€ depuis sa conclusion.

- Renforcement des fonds propres

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de janvier 2021 à fin décembre 2021 a engendré une augmentation de capital de 1 112 753.81 d'euros par la création de 11 127 538 097 actions de 0,0001 euro chacune et une prime d'émission de 11 587 246 euros.

Le capital au 31 décembre 2021 est composé de 15 760 297 545 actions de 0,0001 euro chacune.

- Plan stratégique de croissance du groupe

Le renforcement de la trésorerie et des capitaux propres permet dorénavant au groupe d'initier son plan de croissance afin de constituer un acteur européen de taille moyenne spécialiste dans le rachis. A ce titre, le groupe a acquis une 1ère société DISTIMP le 25 juin 2021 (cf 3.1 et 4.9).

Cette acquisition permet à Spineway d'élargir son offre de produits et services, en proposant une gamme plus large d'implants et instruments pour le traitement des maladies sévères de la colonne vertébrale ainsi que de nouvelles techniques opératoires à forte valeur ajoutée à destination des chirurgiens. Cette opération va également permettre au Groupe de renforcer ses positions commerciales, notamment en France, en s'appuyant sur le large réseau de chirurgiens du rachis dont Distimp dispose.

1.4 Continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2022 du Groupe est basée sur :

- Le niveau de trésorerie à la clôture qui s'élève à 15.254 M€ ;
- Des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires ;
- Une ligne de financement du BFR par un partenaire bancaire. Au 30 juin 2022, les lignes court terme s'élèvent à 0.2 M€ de MCNE. Cette ligne de financement sera renégociée d'ici septembre 2022 ;
- Les financements garantis dans le cadre du contrat Negma (cf note 1.2) dédiés aux besoins de trésorerie liés à l'activité et à la croissance organique qui ont permis de sécuriser les besoins de trésorerie a minima de l'année à venir.

1.5 Évènements post-clôture

- Plan stratégique de croissance du groupe

Le 21 juillet 2022, le Groupe Spineway a annoncé l'acquisition de 100% du capital de la société française Spine Innovations, société spécialisée dans les prothèses de disques cervicales et lombaires. La société a développé, en collaboration avec des chirurgiens français de renom, et après plus de 10 ans de Recherche & Développement, la première prothèse lombaire viscoélastique appelée « LP-ESP » qui a été implantée en 2004 à l'hôpital universitaire de la Pitié Salpêtrière à Paris. Les prothèses discales ESP monobloc viscoélastiques brevetées (noyau qui absorbe les chocs) permettent aux chirurgiens d'implanter un dispositif qui reproduit le mouvement et le comportement d'un disque naturel. Elles sont désormais utilisées dans plus de 15 pays et Spine Innovations vise à devenir un acteur incontournable dans le domaine des prothèses discales au niveau mondial grâce à cette technologie innovante.

Basée à Lyon et Mulhouse, Spine Innovations s'appuie sur une équipe de 15 personnes et commercialise principalement ses produits en France, en Europe et en Australie. Sur l'exercice 2020/2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 4,2 M€ dont 76% à l'international. Positionnée sur un segment et des territoires complémentaires à ceux de Spineway, Spine Innovations offre de nombreuses synergies à développer.

Conformément à sa stratégie de croissance, cette nouvelle acquisition va permettre à Spineway d'ajouter un nouveau segment à son offre produits, de renforcer ses positions en France comme à l'international et d'étoffer ses équipes. Cette acquisition a été intégralement financée en numéraire et contribuera au chiffre d'affaires du Groupe dès l'exercice 2022.

- Regroupement des actions

Afin de réduire la volatilité du cours de l'action Spineway, favoriser sa stabilisation et ainsi mieux refléter les perspectives de développement, l'Assemblée Générale du 25 juillet 2022 a approuvé la mise en œuvre d'un regroupement d'actions. Le Conseil d'administration Spineway qui s'est tenu à la même date a décidé des conditions de mise en œuvre du dit plan de regroupement. Ainsi, une (1) action nouvelle sera émise à l'issue de la période de regroupement pour quarante-mille (40 000) actions existantes. Compte tenu de la parité d'échange retenue, au résultat du regroupement, le nombre d'actions en circulation sera divisé par quarante-mille (40 000), soit sur la base des actions à la date de l'approbation de l'opération cinq cent quatre-vingt-six mille huit cent quarante-huit (586 848) actions. La valeur nominale de l'action Spineway sera augmentée proportionnellement à la parité de regroupement et passera d'un dix-millième (0,0001) d'euro à quatre (4) euros. Ce regroupement est sans incidence sur le montant du capital social.

Le calendrier indicatif des opérations de regroupement est tel que présenté ci-après :

Période d'échange des actions	
16 août 2022	Début des opérations d'échange
14 septembre 2022	Fin des opérations d'échange
Opérations de regroupement	
14 septembre 2022	Dernière cotation des actions anciennes de la cote d'Euronext Growth (code ISIN : FR0011398874)
15 septembre 2022	Première cotation des actions nouvelles sur Euronext Growth (code ISIN : FR001400BVK2)
19 septembre 2022	Attribution des actions nouvelles
Gestion des rompus	
14 septembre 2022	Début de l'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers
14 octobre 2022	Date butoir de l'indemnisation des rompus par les intermédiaires financiers

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022 ont été arrêtés par Conseil d'Administration en date du 7 septembre 2022.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement ANC n° 2020-01 applicable depuis le 1^{er} janvier 2021.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY, sa filiale américaine SPINEWAY Inc, détenue à 100%, et sa filiale française la société DISTIMP détenue à 100% depuis le 25 juin 2021. Les 2 filiales sont consolidées par intégration globale.

2.4 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 30 juin 2022 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1 Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Immobilisations incorporelles » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

Le Groupe identifie, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle. Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition, estimée à l'origine comme non limitée, devient limitée au regard d'un des critères cités au deuxième alinéa de cet article, un test de dépréciation est réalisé ; l'écart d'acquisition, le cas échéant déprécié, est amorti sur la durée d'utilisation résiduelle.

2.4.1.2 Écart de conversion

Les comptes des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en application de la méthode du coût historique. Conformément à cette méthode, la conversion s'effectue de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires, y compris les capitaux propres, sont convertis au cours historique, c'est-à-dire au cours de change à la date d'entrée des éléments dans l'actif et le passif consolidés ;
- Les éléments monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture ;
- Les produits et les charges sont, en principe, convertis au cours de change en vigueur à la date où ils sont constatés ; en pratique, ils sont convertis au taux moyen de l'année.

L'application de cette méthode est effective pour le premier semestre 2022 du fait du renforcement de la traçabilité de l'information qu'implique le calcul de l'écart de conversion des capitaux propres. Cela génère un impact dans les capitaux propres de 340 k€.

2.4.1.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux États-Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

2.4.2 Principes comptables

2.4.2.1 Frais de Recherches et Développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des coûts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur l'exercice à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 380 930 € au titre du 1^{er} semestre 2022 contre 572 244 euros sur 2021 (902 297 € sur 2020 et 358 296 € pour le 2^e semestre 2019).

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement.

Sur 2021, 249 611 euros de frais de projets R&D ont été activés, ils sont amortis linéairement sur 5 ans.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée. Sur 2021, 326 496 euros ont été dépréciés suite à des arrêts de projets.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

2.4.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais de développement : 3 à 5 ans
- Frais d'enregistrement : 5 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Concessions, logiciels : 1 à 2 ans
- Logiciel de gestion : 1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 10 ans (brevets)
- Mat tests/essais : 1 à 2 ans
- Matériel et outillages industriels : 3 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agrément déjà existants et détenus par des tiers.

Crédit-bail :

Les biens en crédit-bail sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- De dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., ...

2.4.2.4 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

La société a revu et réajusté ses valeurs de stocks au 31 décembre 2021 (arrivée en fin de péremption de certains lots de produits) et notamment :

- Dépréciation à 100% des produits périmés, obsolètes, rebuts, produits inutilisables (marquage CE 0434) et dont la péremption est inférieure à 1 an
- Dépréciation à 50% des péremptions entre 1 et 2 ans
- Dépréciation entre 95% et 100% des stocks à rotation lente
- Dépréciation à 91% des produits isolés.

2.4.2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Dans le cadre de son activité, le Groupe finance son BFR par l'utilisation d'outils court terme, à savoir des mobilisations de créances nées à l'étranger (MCNE).

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, associée à la situation des pays concernés.

2.4.2.6 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés.

2.4.2.8 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

2.4.2.9 Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignation ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels.

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

2.4.2.10 Contrats de location

Le Groupe a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

2.4.2.11 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes.

2.4.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.4.2.13 Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au règlement ANC 2020-01, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Autres produits ».

2.4.2.14 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.4.2.15 Cession de créances

Les cessions de créances garanties par la société d'affacturage sont comptabilisées au jour de la cession de créances.

2.5 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels, notamment les frais de R&D.
- Le calcul des impôts différés.
- L'évaluation des provisions.

2.6 Informations sectorielles

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la conception, fabrication et la commercialisation des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Note 3. Notes sur le bilan consolidé

3.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais d'homologation	Frais Recherche & développement	Logiciels	Ecarts d'acquisitions	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2020	123		152		13	1 241	1 528
Augmentations de l'exercice		569	11			3	583
Diminutions de l'exercice		319				-	319
Variations de périmètre	-		75	507	3		585
Ecart de conversion							
Situation au 31 décembre 2021	123	250	238	507	16	1 245	2 377
Augmentations de l'exercice						492	492
Diminutions de l'exercice							-
Variations de périmètre	-						-
Ecart de conversion							
Situation au 30 juin 2022	123	250	238	507	16	1 737	2 869

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais d'homologation	Frais Recherche & développement	Logiciels	Ecarts d'acquisitions	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2020	114		129		12		255
Dotations de l'exercice d'exploitation	9	24	26		1		60
Dotations de l'exercice exceptionnelles		326					326
Diminution de l'exercice		319					319
Variations de périmètre			10		2		12
Situation au 31 décembre 2021	123	31	165		15		334
Dotations de l'exercice d'exploitation	0	26	18		0		44
Dotations de l'exercice exceptionnelles							-
Diminution de l'exercice							-
Variations de périmètre							-
Situation au 30 juin 2022	123	57	183		15		378

*les 1 626K€ d'immobilisations en cours correspondent aux frais de R&D

La ventilation par secteur d'activité et zone géographique ou monétaire (représentant plus de 10 % du total consolidés) sur les immobilisations ne trouve pas à s'appliquer compte tenu du caractère non significatif des actifs de la filiale US. Les frais d'homologations représentent le coût supporté par le groupe pour acquérir des autorisations de commercialisation déjà existantes et ainsi éviter le coût de montage du dossier.

Écart d'acquisition de la société DISTIMP

La société SAS DISTIMP acquise à 100% le 25 juin 2021 pour 580K€ frais d'acquisition inclus a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition, ajusté le cas échéant de earn-out payables sur la base des comptes au 30 juin en 2022, 2023 et 2024. Ces earn-out sont fonction du chiffre d'affaires réel, de la marge brute, du Besoin en Fonds de Roulement et d'enveloppe de dépenses spécifiques à l'activité (coûts réglementaires, prêts de kits d'instruments) constatés à fin juin.

Ainsi, l'écart d'acquisition est ajusté chaque année quand un earn-out est à payer sur l'exercice concerné.

Le Groupe estime qu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe. Ainsi ce dernier n'est pas amorti. La société effectuera un test de dépréciation chaque année afin de s'assurer de la juste valeur de l'écart d'acquisition.

3.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2020	98	5 446	429	-	5 973
Augmentations de l'exercice	9	217	30	3	260
Diminutions de l'exercice		-3	-32		-35
Variations de périmètre		43	9		51
Ecart de conversion				-	
Situation au 31 décembre 2021	107	5 702	435	3	6 248
Augmentations de l'exercice	20	283	17	7	326
Diminutions de l'exercice					-
Variations de périmètre					-
Ecart de conversion					-
Situation au 30 juin 2022	127	5 985	452	10	6 574

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2020	-78	-4 948	-398	-	-5 424
Dotations de l'exercice	-10	-386	-35		-430
Diminution de l'exercice		3	32		35
Variations de périmètre		-21	-2		-23
Ecart de conversion		-20			-20
Situation au 31 décembre 2021	-88	-5 373	-403	-	-5 864
Dotations de l'exercice	-5	-131	-9		-145
Diminution de l'exercice					-
Variations de périmètre					-
Ecart de conversion		-22			-22
Situation au 30 juin 2022	-93	-5 527	-411	-	-6 031

Les installations techniques correspondent principalement à des kits d'instruments mis en dépôt ou en prêt chez les clients.

3.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total brut
Situation au 31 décembre 2020	4 420	-0	90	0	4 510
Augmentations de l'exercice					-
Diminutions de l'exercice					-
Variations de périmètre			3		3
Ecart de conversion					-
Situation au 31 décembre 2021	4 420	-0	93	0	4 513
Augmentations de l'exercice					-
Diminutions de l'exercice			-31		-31
Variations de périmètre					-
Ecart de conversion					-
Situation au 30 juin 2022	4 420	-0	62	0	4 482

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total amortissements
Dotations de l'exercice d'exploitation	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2020	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2021	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 30 juin 2022	-	0	-	-	0

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total net
Au 31 décembre 2021	4 420	-0	93	0	4 513
Au 30 juin 2022	4 420	-0	62	0	4 482

Les titres de participations non consolidés correspondent à une participation minoritaire d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique.

Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Il est à noter que le tribunal d'arbitrage de Genève a rendu sa décision dans le litige opposant la société au groupe IMS. Ce jugement a été rendu en faveur de Spineway qui peut légitimement demander le remboursement de ces titres à IMS pour non-exécution du contrat (cf 1.2).

3.4 Stocks

STOCKS (K€)	30-juin-22	31-déc-21
Stocks de matières et marchandises	3 735	3 466
Valeurs brutes	3 735	3 466
Provisions pour dépréciations	-1 026	-1 051
Valeurs nettes	2 708	2 415

Le stock correspond à des marchandises prêtes à être vendues.

La provision pour dépréciation concerne certains lots de produits arrivés en fin de péremption, obsolètes, devant-être mis au rebut ou dont le numéro de marquage CE ne permet plus d'envisager une commercialisation. Elle concerne également des dépréciations pour rotation lente.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS (K€)	Valeur brute	Dont échu à moins de 2 mois	Dont échu entre 2 mois et 1 an	Dont à plus d'un an	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 31 décembre 2021	1 933	1 451	219	263	-260	1 673
Situation au 30 juin 2022	2 329	2 144	185	-	-219	2 110

Les utilisateurs finaux des produits des sociétés du Groupe sont des hôpitaux et cliniques qui ont des délais de paiements particulièrement longs, notamment dans certains pays. Ceci est la raison du volume de l'en-cours clients.

Sur 2022, Spineway a classé en clients douteux la créance de 5 distributeurs pour un total de 11 001 euros, a repris 2 provisions d'un total de 15 193 euros et passé en perte des créances provisionnées les années précédentes pour 36 800 euros. . Le montant total des clients douteux au 30 juin 2022 s'élève à 218 538 euros entièrement dépréciés.

3.6 Actifs d'impôts différés

Les déficits fiscaux s'élèvent à 25 M€ au 30 juin 2022. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

A ce titre et par cohérence, les impôts différés issus des retraitements de consolidation et des différences temporaires (non significatives) n'ont également pas été comptabilisés.

3.7 Autres créances

CREANCES D'IMPOT ET AUTRES ACTIFS COURANTS (K€)	30-juin-22	31-déc-21
Crédit d'impôt recherche	492	387
Crédit d'impôt innovation	20	17
Etat- produits à recevoir		6
Créances fiscales (TVA,...)	219	74
Créances sociales	10	7
RRR à obtenir	9	13
Charges constatées d'avance	150	113
Débiteurs divers	0	7
Ecart de conversion*	1	25
Actions propres destinées à être distribuées	217	
Valeurs brutes	1 119	649
Provisions pour dépréciations		
Valeurs nettes	1 119	649

Au 31 décembre 2020, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 220 128 euros et le crédit impôt innovation (CII) à 11 492 euros.

Au 31 décembre 2021, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 166 510 euros et le crédit impôt innovation (CII) à 6 006 euros.

Au 30 juin 2022, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 105 641 euros et le crédit impôt innovation (CII) à 2 311 euros.

Les crédits d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation ont été classés en Autres Produits.

3.8 Disponibilités

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (K€)	30-juin-22	31-déc-21
Comptes bancaires courants	5 346	3 897
Comptes à terme	4 908	4 906
Compte factoring	0	61
Placement obligations	5 000	5 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 254	13 864
Concours bancaires courants	-	26
Trésorerie Nette	15 254	13 890

Le solde excédentaire de la trésorerie vient principalement des augmentations du capital suite à la conversion des OC.

3.9 Capital Social

Cf. paragraphe 1.2

Le capital au 30 juin 2022 est composé de 21 973 921 874 actions de 0,0001 euro chacune, il s'élève à 2 197 392.17 euros.

Le plan de financement par obligations convertibles Negma Group Ltd (OCABSA Negma) a été acté en octobre 2019 pour un montant total potentiel de 40 millions d'euros correspondant à 16 000 Bons d'émission d'ici à juin 2022. Ce contrat a fait l'objet de différents avenants en janvier 2021 (rétrocession BSA et modification de la couverture des BSA) et mai 2022 (rétrocession de BSA, modification de règle d'arrondi lors des conversions, prorogation de 3 mois de la durée du contrat soit septembre 2022).

Ce contrat a pour objet de financer des projets de rapprochement capitalistique et accompagner sa stratégie mais aussi de supporter les besoins de trésorerie liés à l'activité courante.

La mise en œuvre du plan de financement au 30 juin 2022 est la suivante :

En K€	Montant de l'emprunt obligataire	Dont		Ayant généré	
		Apporté en trésorerie	Emis pour apurement de compensations	Des commitment fees	Des compensations à hauteur de ¹
Phase 1					
Tranche 1 - 23 décembre 2019	2 000	2 000	0	1 450	2 275
Tranche 2 - 30 mars 2020	1 800	300	1 500		2 047
Phase 2					
Tranche 1 - 16 avril 2020	2 800		2 800		2 324
Tranche 2 - 21 mai 2020	750	750	0		251
Tranche 3 - 07 septembre 2020	2 000	1 314	686		976
Tranche 4 - 13 novembre 2020	1 000	24	976		
Phase 3					
Tranche 1 - 21 décembre 2020	1 000	1 000	0		
Tranche 2 - 4 janvier 2021	1 000	1 000	0		
Tranche 3 - 19 janvier 2021	1 500	1 500	0		
Tranche 4 - 12 février 2021	1 000	1 000	0		
Tranche 5 - 17 février 2021	1 000	1 000	0		
Tranche 6 - 18 février 2021	500	500	0		
Phase 4					
Tranche 1 - 02 mars 2021	3 000	3 000	0		
Tranche 2 - 15 mars 2021	2 000	2 000	0		
Tranche 3 - 24 mars 2021	1 500	1 500	0		
Tranche 4 - 11 octobre 2021	1 700	1 700	0		
Tranche 5 - 12 avril 2022	1 500	1 500	0		
Tranche 6 - 21 juin 2022	2 500	2 500	0		
	28 550	22 588	5 962	1 450	7 873
				9 323	

1) compensations directes au moment de la levée ou faisant suite à une levée sans apport de trésorerie pour apurement de compensations

Il reste à la date du présent rapport 11.45 M€ de financement additionnel au titre de ce contrat qui a permis un apport en trésorerie de 22.6 M€ depuis sa conclusion.

Le Conseil d'administration du 12 Juillet 2021, sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 8 Mars 2021, avait décidé de la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites composé d'un nombre

maximum de 1 458 278 239 actions gratuites, soit 10 % du capital social de la Société au jour de la décision en faveur de l'ensemble des membres du comité de direction tel que composé à la date de la décision.

Les conditions de présence à la date d'expiration de la période d'acquisition au 12 juillet 2022, et d'atteinte de conditions de performance collective (50%) et individuelle (50%) spécifique à chaque manager concerné par le plan ayant été remplies, l'attribution de 100% des actions a été acquise le 12 juillet 2022. Un programme de rachat d'actions a permis d'attribuer les actions concernées. Celles-ci présentent un délai de conservation d'un an (jusqu'au 12 Juillet 2023).

3.10 Provisions

PROVISIONS (K€)	Litiges	Pensions et retraites	Autres	Provision pour pertes de changes	Total
Situation au 31 décembre 2020	-	73	36		110
Reclass*				297	297
Dotations de l'exercice		49		1	50
Reprise de provision utilisée			-7	-274	-281
Variation de périmètre					
Situation au 31 décembre 2021	-	123	29	-25	177
Reclass*					-
Dotations de l'exercice		56	3		59
Reprise de provision utilisée				-25	-25
Reprise de provision non utilisée					-
Variation de périmètre					-
Situation au 30 juin 2022	-	179	32	-50	211

* Depuis l'adoption du règlement ANC 2020-01, il n'est plus possible de comptabiliser les écarts de conversion actifs et passifs monétaires en résultat.

De ce fait, le reclassement du 31 décembre 2020 est annulé.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	30 juin 2022	31 décembre 2021
Age de départ	Entre 60 et 67 ans	Entre 60 et 67 ans
Taux d'actualisation	2,63%	0,98%
Taux de croissance de salaires	0%	0%
Taux de charges sociales	44% (C), 22% (NC)	44% (C), 22% (NC)
Table de mortalité	Insee 2016-2018	Insee 2016-2018
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%

Pour rappel, le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du

Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges pour 179 K€ au 30 juin 2022 contre 123 K€ au 31 décembre 2021.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les engagements à provisionner à la clôture sont calculés sur la base du salaire des salariés à l'âge de la retraite et sur la base de l'ancienneté de chaque salarié à la clôture par rapport à son ancienneté à l'âge de la retraite. Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2.63% au 30 juin 2022 (0,98% au 31 décembre 2021) ;
- Table de mortalité : selon Insee 2016-2018 au 30 juin 2022 tout comme au 31 décembre 2021 ;
- Taux de rotation du personnel faible

3.11 Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31/12/2021	Emissions	Remboursements	Variation de périmètre	Autres mouvements	30/06/2022
Emprunts	1 623		-132			1 491
Intérêts courus sur emprunt	2		-1	-		1
Emprunt obligataire	500	4 000			-1 750	2 750
Concours bancaires courants	-		-			-
Billets financiers	1	0			1	2
Mobilisation de créances nées à l'étranger	134	199	-270			63
Avance FEDER	-		-			-
Garantie COFACE	137		-19			118
Dettes financières crédit-bail	-		-			-
Emprunts et dettes financières	2 397	4 199	-421	-	-1 749	4 426

Échéancier des dettes financières :

ETATS DES DETTES	Montant Brut	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans
Emprunts	1 491	540	951	
Intérêts courus sur emprunt	1	1		
Emprunt obligataire	2 750	2 750		
Concours bancaires courants	-	-		
Billets financiers	2	2		
Mobilisation de créances nées à l'étranger	63	63		
Avance FEDER	-	-		
Garantie COFACE	118	118		
Dettes financières crédit-bail	-			
Emprunts et dettes financières	4 426	3 475	951	-

Les billets financiers et les MCNE sont à taux variables.

Le détail des outils court-terme utilisés au 30/06/2022 est le suivant :

MCNE : 63 K€ sur un total de 200 K€. Les MCNE arrivent à échéance au paiement de la facture par le client.

Le groupe mobilise certaines créances commerciales nées à l'étranger, ces créances cédées ne font l'objet d'aucune déconsolidation dès lors que le groupe conserve notamment le risque d'irrécouvrabilité associé aux créances cédées.

Au 30 juin 2022, le Groupe Spineway comptabilise 8 emprunts bancaires et un emprunt obligataire en cours.

Dans un contexte de COVID-19, le groupe a souscrit en 2020 à cinq PGE pour un total de 1 308 K€ sur 12 mois au taux de 0% auprès d'établissements bancaires partenaires.

Compte tenu du contexte sanitaire qui perdure et les dernières mesures gouvernementales, la société a opté pour différer le début de remboursement de 4 ces emprunts à un an. Les premiers remboursements de quatre PGE sont intervenus en juin 2022. Le dernier PGE a commencé à être remboursé en juin 2021.

S'agissant des 3 autres prêts qui couvrent 12% des montants restants dus au 30 juin 2022 au titre des emprunts contractés par le Groupe, les covenants sont, à titre d'illustration :

- Permettre des contrôles sur place ou sur pièce de l'exactitude des justifications fournies ;
- Obligation d'information :
- Documents comptables (comptes annuels, situation intermédiaire...),
- Changement majeur dans la situation financière (événement susceptible d'affecter sensiblement le volume des engagements financiers, toute décision de rupture ou non renouvellement de concours bancaire par une autre banque...) ou juridique (changement de forme sociale, changement de représentant, procédure collective, perte de la moitié du capital social, fusion...).
- Réaliser l'intégralité du projet objet du prêt et informer le prêteur de toute évolution conduisant à modifier le projet initialement présenté et financé ;
- Fournir toutes justifications relatives à l'objet du prêt ou montant de la dépense ;

S'agissant du prêt contracté en dollars : Supporter le risque de change et établir tout compte rendu requis par la réglementation des changes ;

La conséquence qui pourrait découler du non-respect des covenants est une exigibilité anticipée de l'emprunt concerné.

A la date 30 juin 2022, le Groupe Spineway respecte ces covenants.

Deux emprunts souscrits par la société ont été souscrits auprès de la BPI pour un montant global de 1.000 K€ sont arrivés à échéance sur le 1^{er} semestre 2022. Ils ont été totalement remboursés.

Contrat BPI Prêt innovation souscrit le 10/12/2014

Montant initial emprunté : 400 K€

Taux : 4,12% (taux fixe)

Durée : 7 années

Échéance initiale : 31/12/2021. En attente du nouvel échéancier

Périodicité : trimestrielle

Modalités de remboursement : 8 trimestres de différés d'amortissements du capital suivis de 20 versements trimestriels (amortissement du capital + intérêts)

Objet du prêt : Renforcement de la structure financière

Engagements de Spineway :

- Réaliser une augmentation du capital d'au moins 1.240 K€ (réalisée le 16 juillet 2014)

- Permettre les contrôles

Contrat BPI Prêt export du 14/10/2014

Montant initial emprunté : 600 K€

Taux : 3,15% (taux fixe)

Durée : 6 années et 9 mois

Échéance initiale : 30/09/2021. En attente du nouvel échéancier

Périodicité : trimestrielle

Modalités de remboursement : 7 trimestres de différés d'amortissements du capital suivis de 20 versements trimestriels (amortissement du capital + intérêts)

Objet du prêt : Financement des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial d'une innovation.

Engagements de Spineway :

- Souscrire des contrats d'assurance Groupe Décès-Invalidité concernant MM Le Roux et Laurito. Montant assuré : 300 K€ chacun. (Ces contrats d'assurance ont été souscrits)
- Permettre les contrôles

La garantie COFACE est une subvention reçue concernant des frais de prospection engagés sur des zones où la société ne faisait pas de chiffres d'affaires, à savoir certains pays d'Europe et certains pays d'Asie.

Cette subvention est remboursée sur la base d'une commission représentant 7% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe dans les pays concernés à partir du 01 octobre 2017. La subvention obtenue depuis 2015 s'élève à 267 K€.

La société a remboursé 23K€ sur 2018, 44K€ sur 2019, 7K€ sur 2020, 60K€ sur 2021 et 19K€ sur 2022.

3.12 Dettes d'exploitation

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€)	30 juin 2022	31-déc-21
Dettes fournisseurs	1 256	1 207
Dettes sociales	892	824
Dettes fiscales	102	41
Avances et acomptes reçus		
Autres créditeurs	12	12
Différence de conversion	309	
Produits constatés d'avance	-	31
TOTAL	2 570	2 115

Echéancement (K€)	30 juin 2022	31-déc-21
Inférieur à un an	2 570	2 115
Supérieur à un an		
TOTAL	2 570	2 115

Le montant des dettes sociales reste important, ceci est liée au décalage de paiement des charges durant la période de confinement 2020. Il reste au 30 juin 2022 un montant 106 K€ à solder. Un plan d'apurement est en cours.

Note 4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ventes de marchandises France	706	23%	282	15%
Ventes de marchandises USA	2	0%	23	1%
Ventes de marchandises ROW (hors USA) :	2 404	77%	1 580	84%
<i>ASIE</i>	369	15%	432	27%
<i>EUROPE</i>	156	6%	134	8%
<i>AMLAT</i>	1 470	61%	868	55%
<i>MEA</i>	409	17%	146	9%
Chiffre d'affaires	3 113	100%	1 885	100%

4.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)	30 juin 2022		30 juin 2021	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Crédit d'impôt recherche	106	96%	104	74%
Crédit d'impôt innovation	2	2%	21	15%
Subvention US		0%		0%
Autres produits	0	0%	15	11%
Autres produits de l'activité	108		140	100%

Les autres produits sont principalement constitués du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation de la société française.

4.3 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	30-juin-22	30 juin 2021
Gain de change	0	105
Autres produits financiers	129	2
Reprise de provisions	25	
Produits financiers	154	106
Intérêts des emprunts	-1	-11
Perte de change	-16	-4
Autres charges financières	-12	-22
Charges financières	-29	-37
Résultat financier	125	70

Le résultat financier comprend des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.

4.4 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	30-juin-22	30 juin 2021
Produits sur exercices antérieurs		2
Reprise de provision s/ stock		
Reprise provision pour risques et charges		
Autres produits exceptionnels		
Produits exceptionnels	-	2
Charges sur exercices antérieurs	-46	
Dotation provision pour risques et charges		
Autres charges exceptionnelles	-11	-205
Charges exceptionnelles	-56	-205
Résultat exceptionnel	-56	-203

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Au 30 juin 2021, les autres charges exceptionnelles comprenaient principalement des frais de conseils et honoraires exceptionnels.

4.5 Résultat par action

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

RESULTAT PAR ACTION (€)	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net (en K€)	-803	-617
Nombres d'actions	21 973 921 874	14 582 782 342
Nombre moyen pondéré d'actions	17 078 717 788	11 632 874 569
Nombre de bons attribués non encore exercés	3 295 772 472	1 800 534 648
Nombres d'actions nouvelles pouvant être créées	6 127 451 970	2 154 373 972
Résultat en euros par action	-0,00000005	-0,0001
Résultat dilué en euros par action	-0,00000005	-0,0001

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

4.6 Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

SCI ALLPA

SCI dans laquelle Messieurs LE ROUX (PDG) et LAURITO sont co-gérants.

Cette SCI consent à la société SPINEWAY une sous-location d'une durée de 9 ans ferme pour un loyer annuel de 76 648 € HT la première année.

L'avenant n° 1 porte le loyer à un montant de 79 021.64 € HT, puis de 144 432 € HT à 146 805,64 € HT pour les années suivantes

L'avenant n° 2 porte le loyer annuel de 146 805.64 € HT à 156 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'avenant n° 3 porte le loyer annuel de 156 000 € HT à 158 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2015.

L'avenant n°4 porte le loyer annuel de 158 000 € HT à 171 670 € HT à compter du 1^{er} janvier 2022.

Au 30 juin 2022, la société a comptabilisé un loyer de 88 032 € hors taxes au titre de cette convention. Il n'y a pas eu d'ajustement du dépôt de garantie.

4.7 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

4.8 Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN	30-juin-22	31-déc-21
Cadres	28	18
Employés	6	7
Effectif moyen	34	25

4.9 Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS (En K€)	30-juin-22	31 décembre 2021
<u>Engagements donnés</u>	-	-
Crédit-Bail		
Gage sur stock	300	985
Nantissements de fonds de commerce	560	560
Instrument de couverture		
Autres		
Engagements donnés	860	1 545
<u>Engagements reçus</u>	-	-
Découverts autorisés	-	-
Engagements reçus		-
Engagements nets	860	1 545

Concernant les engagements donnés :

L'engagement de retraite supporté est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les 300 K€ de gage sur stocks de marchandises de la Société pris par les banques en contrepartie des lignes court terme à 3 mois renouvelables.

Les 560 K€ de nantissement de fonds de commerce ont été accordés en contrepartie de l'emprunt de 500 K\$ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Par ailleurs, dans le cadre de l'acquisition de Distimp, des compléments de prix (earn-out) sont prévus et dépendent de critères financiers précis (cf 3.1).

Concernant les engagements reçus :

Les engagements reçus sont nuls au 30 juin 2022.